

Edito

OYEZ OYEZ , BRAVES GENS,

Les animations et manifestations extérieures pour les jeunes et les moins jeunes vont pouvoir recommencer après cet hiver assez doux.

En effet, les festivités de Mars débutent par une matinée gourmande bien de nos campagnes organisée par notre belle « brochette » de Zazous, suivie du carnaval sous la direction du Sou des Ecoles pendant lequel les actrices et acteurs d'un jour pourront se transformer en fées, pirates, super héros, animaux et autres suivant l'inspiration de chacun puis en petits chasseurs d'un genre particulier (équipés de leur panier) à l'occasion de la deuxième chasse aux œufs avec la participation de la bibliothèque et de la municipalité.

Egalement, une distraction sportive pour les adeptes du 2 roues (sans moteur) avec une étape du PARIS-NICE qui passera sur notre commune, entre le Pilon et la Croix-Régis.

Et ce n'est pas sans oublier l'inauguration officielle de l'espace du souvenir et la commémoration du 19 Mars 1962 par la FNACA, la Mairie et les enfants.

En bonus, nous aurons droit vers la fin du mois, à une heure de sommeil supplémentaire, bien méritée !

Bruno GRAPOTTE

AGENDA MARS

Dimanche 06 mars de 8h30 à 13h30 :

Matinée Saucisson Sabodet Tomme daubée organisée par les Zazous à la salle des fêtes

Jeudi 10 mars :

Passage de la 74e édition de la course cycliste PARIS NICE sur la commune des Haies entre Le Pilon et La Croix Régis (étape n°4)

Vendredi 11 mars de 16h30 à 18h30 :

Forum des métiers au collège Le Bassenon à Condrieu

Samedi 12 mars à 15h30 devant la salle des fêtes :

Carnaval du Sou des Ecoles

Samedi 19 mars à partir de 9h (les grands) **et 9h30** (les petits) :

Chasse aux œufs organisée par la mairie et la bibliothèque

Dimanche 20 mars :

10h30 : Messe

11h45 : Inauguration officielle du nouvel espace du souvenir et commémoration du 19 mars 1962 (fin du conflit Afrique du Nord) par la FNACA, la mairie et les enfants

Nuit de samedi 26 au dimanche 27 mars :

Changement d'heure (on avance d'1h)

AVRIL

Samedi 2 avril de 9h à 15h :

Déchetterie mobile sur le parking du cimetière

Samedi 2 avril à partir de 9h devant la mairie :

Opération Pilat propre

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles vous accueillent tous les **vendredis de 15h**

à 19h, hors vacances scolaires.

Prêt de livres gratuits et pour tous les âges.

Sélection :

A l'occasion de la **commémoration le 20 mars prochain**

aux Haies du cessez le feu du 19/03/1962 en

Algérie, la bibliothèque a spécialement sélectionné

plusieurs ouvrages sur le sujet.

N'hésitez pas à venir les emprunter.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

TELEVISION TNT EN HD

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Ce passage se fera en une nuit du 4 au 5 sur toute la France métropolitaine.

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution de la norme TNT aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Que faut-il faire pour être prêt le 05 avril ?

1-Vérifier son équipement de réception TV.

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD : vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4), ou vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57. Si vous recevez la TNT par une antenne râteau, il faudra avoir un équipement compatible avec la HD pour continuer à recevoir la télévision à partir du 5 avril.

2-Si votre équipement n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer, acquérir un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit (env. 25/30€).

Certaines aides sont prévues sous condition de ressources.

3-Si votre équipement est déjà compatible, vous devrez seulement effectuer une opération de recherche et mémorisation des chaînes le 5 avril 2016.

Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Un logement OPAC type T5 se libère sur la commune. Si ce logement vous intéresse vous ou vos proches, veuillez vous adresser rapidement à la Mairie.

OSEZ L'ALTERNANCE !

Le Point Information Jeunesse de la Communauté de communes organise une réunion d'information afin de vous permettre de mieux connaître les contrats en alternance et d'organiser votre recherche d'employeurs.

Pour tous, du CAP au bac+5.

Rendez-vous mercredi 16 mars 2016 de 14h à 16h - Bâtiment les Eclats (Salle Cristal) à Condrieu.

Vous êtes intéressé et vous souhaitez participer à la réunion d'information ?

Inscrivez-vous avant le 9 mars 2016 en contactant le Point Information

Jeunesse au 04 74 56 89 46 ou sur pij.emploi@cc-regiondecondrieu.fr

FORUM DES METIERS

**Vendredi 11 mars 2016
de 16h30 à 18h30**

organisé avec et au collège Le Bassenon
à Condrieu.

Entrée libre pour tout public (parents,
lycéens, etc.....) .

Sur place des entreprises du secteur
vont venir parler de leurs métiers.

Exemple d'entreprises présentes :
ERDF, Compagnie Fluviale de Transport,
Ile du Beurre, SPA, et bien d'autres
encore...

INFORMATION COLLECTIVE EMPLOI

La Communauté de Communes de la Région de
Condrieu et l'agence Manpower organisent une
information collective recrutement "les ouvriers
agroalimentaires". Venez découvrir les différents
postes disponibles sur le territoire.

**Le 9 mars 2016 de 13h30 à 17h
et Le 13 avril 2016 de 9h à 12h**

Tarifs : Entrée libre

Lieu : Espace emploi -

15 rue des Granges - 69420 CONDRIEU

Tél : 04 74 56 89 46 Email :

emploi@cc-regiondecondrieu.fr

Environnement

LA DECHETTERIE MOBILE

Elle sera aux Haies (parking du cimetière) **le samedi 2 Avril 2015 de 9h à 15h.**

Accès gratuit (sur présentation de votre carte d'accès)

Les déchets acceptés : encombrants, déchets verts, cartons et ferrailles.

Les déchets refusés : Déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures,
batteries, toxiques), déchets d'équipement électrique ou électronique
(réfrigérateur, gazinière, écran de télévision, etc.). Il convient de les déposer à la déchetterie
d'Ampuis.

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Ampuis :

Du mardi au vendredi 14h/18h30

lundi et samedi 8h30/12h et 14h/18h30

La déchetterie est accessible à tous les habitants du territoire de la
Communauté de Communes de la Région de Condrieu, sur présentation d'une
carte d'accès nominative délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile.

Si vous n'avez pas votre carte d'accès, demandez-la au Service Environnement
de la CCRC - 1 rue de la Poste à Condrieu - Tél : 04 74 56 89 40

☹ **Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit.
Ils doivent être déposés en déchetterie.**



PILAT PROPRE : NETTOYAGE DE PRINTEMPS AUX HAIES



Samedi 2 avril à 9h devant la mairie

Gants et sacs poubelles fournis.

Enfants, adultes, associations.... toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour ce grand
nettoyage de printemps !

L'opération Pilat Propre initiée par le Parc du Pilat en 1982 vise à sensibiliser le public jeune et
moins jeune au problème des déchets dans la nature : la pollution et ses risques écologiques.